

DES BRANCHES AU SERVICE

**Colloque FIDERE CDSE AG2R
6 décembre 2018**

Christophe FROUIN

cf@fidereavocats.fr

0185088450 - 0677851573

Les services des branches

Des branches rendant insuffisamment service?

Exposé des motifs de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016

*L'accélération de la restructuration des branches permettra d'améliorer la qualité des normes conventionnelles, d'offrir une meilleure régulation de branche, de créer des filières économiques et de donner un socle conventionnel solide aux TPE et PME qui ne sont pas couvertes par des accords d'entreprise. **Il est essentiel de renforcer les branches professionnelles pour que celles-ci puissent jouer pleinement le rôle central qui leur est donné par la présente loi, qui renvoie à la négociation collective un nombre important de thèmes.***

De la branche espace de négociation à ...

Définition des branches professionnelles

- Pas de définition légale mais une assimilation de la branche à son IDCC à sa CCN

... la branche entité

❑ Les missions de la branche entité

- Définir les conditions d'emploi en traitant des thèmes des blocs 1 et 2
- Réguler la concurrence
- Exercer des **missions d'intérêt général** à travers leur CPPNI:
 - ✓ Représenter le secteur dans l'appui aux entreprises et vis-à-vis des pouvoirs publics
 - ✓ Rôle de veille sur les conditions de travail et l'emploi
 - ✓ Etablir un rapport annuel d'activité rendu public comprenant un bilan des accords collectifs d'entreprise conclus sur le thème de la durée du travail ainsi que des actions en matière d'égalité hommes femmes
- Servir de socle conventionnel à la filière économiques et aux entreprises notamment les TPE/PME (accords cafétéria, clauses spécifiques dans les accords étendus, mutualisation) + nécessité d'une activité conventionnelle suffisante
- Assurer effectivement la plénitude de ses compétences en matière de formation professionnelle et d'apprentissage (loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018).

Place de l'interbranche

Utilité du niveau interbranches

OPCO

Place des OP à l'intérieur de la branche

❑ **Objet des OS et OP**

- Représentation de l'intérêt collectif de la profession, étude et défense des droits ainsi que des intérêts des personnes mentionnées dans leurs statuts.

❑ **Incidence de la restructuration des branches**

- Représentativité
- Distinction de l'économique et du social et recentrage sur le service aux adhérents

Les moyens pour dispenser les services

Les moyens

❑ Difficulté :

- La branche définit son ordre public conventionnel (Loi El Khomri)

Versus

- Blocs 1, 2 et 3: la prévalence ou l'équivalence de l'accord d'entreprise

❑ Solution (?):

- Faire glisser le fondement de la primauté du principe de faveur à la capacité d'initiative et d'influence de la branche.



Les services

La gouvernance de la branche

❑ La CPPNI :

- Une instance de gouvernance de la branche
- Des accords timides

❑ Les accords de gouvernance entre OP/OS

- Réponse à la perte de représentativité

❑ Les difficultés liées à l'absence de logique majoritaire

- Poids et modalités de prise en compte de la représentativité syndicale
- Poids et modalité de prise en compte de la représentativité patronale

Les moyens de la branche

☐ Les moyens humains et financiers

- Mutualisation des fonds de financement du paritarisme (bloc 1)
- Mutualisation des fonds de la formation professionnelle (bloc 1)

Quid des dispositifs de financement « maison » / branche?

Les moyens de la branche

La reconnaissance d'une capacité juridique :

- Une nécessité pratique
- Une évidence politique